

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE HANDSCHUHEIM

Arrondissement de
Saverne

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Elus : 11
Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 10

SEANCE du 25 janvier 2016

Sur convocation adressée aux conseillers en date du 15 janvier 2016, le Conseil Municipal de Handschuheim, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Alfred SCHMITT, Maire.

Membres présents: M. BILGER René, Mme FREYSZ Marline, Mme HOEFFEL Dominique, M. KOERCKEL Jacques, Mme MINKER Fabienne, M. OBRECHT Jean-Michel, M. MEUNIER Alain, M. SCHORDAN Raymond, M. WICK Bernard

Membres excusés :

----- Ordre du Jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Dissolution du CCAS
4. Création d'une Commission Communale d'Action Sociale
5. Décisions du Maire : Conventionnement avec le centre de gestion du Bas-Rhin pour le remplacement du congé de maternité de la secrétaire de mairie.
6. Point d'Etape : Réflexion sur budget 2016
7. Révision attribution subventions aux associations 2016
8. Divers

Le Maire accueille et salue les membres du conseil et les informe d'un point supplémentaire à l'ordre du jour, dans le cadre de la préparation du budget primitif 2016. Il demande l'accord d'ajouter un point 9 – Honoraires estimation financière du projet extension et réaménagement de la salle communale.

I) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'art. L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne Mme Stéphanie ZAVAGNI, en qualité de secrétaire de séance.

II) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 21 décembre 2015 dans la forme et la rédaction présentées

III) DISSOLUTION DU CCAS

- La loi n° 2015-991 du 7 août portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) donne la possibilité aux communes de moins de 1500 habitants de dissoudre leur Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

- En cas de dissolution :

- la commune ne présente plus de budget dédié à l'action sociale
- la compétence revient au conseil municipal

VU l'article L.123-4 du code de l'action sociale et des familles,

VU que la commune de Handschuheim compte moins de 1500 habitants et remplit ainsi les conditions du code de l'action sociale et des familles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Handschuheim
- De supprimer le budget CCAS à partir de 2016
- De reprendre la compétence sociale au niveau de la commune
- Qu'à partir de 2016 le compte de gestion ainsi que tous les autres documents seront votés par la commune et signés par le maire

IV) CREATION D'UNE COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Suite à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et afin de rester attentif aux problèmes sociaux remontés au niveau de la commune, il est proposé au Conseil Municipal de créer une Commission Communales d'Action Sociale.

Pour qu'un avis extérieur au Conseil Municipal soit pris en compte, le Maire propose de reconduire les membres qui ont siégé au CCAS depuis le renouvellement du 29 avril 2014 jusqu'à ce jour, à savoir :

Membres Municipaux :

Marline FREYSZ/ Fabienne MINKER/ Jacques KOERCKEL/ Raymond SCHORDAN/ Dominique HOEFFEL/Alfred SCHMITT

Membres extérieurs au Conseil Municipal :

Evelyne WICK / Marie Madeleine KOERCKEL/ Nicole METZ

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de créer une Commission Communale d'Action Sociale, suite à la dissolution du CCAS de Handschuheim.

V) DECISIONS DU MAIRE : CONVENTIONNEMENT AVEC LE CENTRE DE GESTION DU BAS-RHIN POUR LE REMPLACEMENT DU CONGE DE MATERNITE DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 03 février 2015 autorisant le Maire à faire appel, le cas échéant aux services de mise à disposition de la Mission d'Intérim Territorial du Cdg67 et à signer tous les documents y afférant.

Vu la nécessité de pallier à l'absence momentanée de Stéphanie ZAVAGNI, secrétaire de mairie, pendant la durée de son congé de maternité, le Maire informe de la signature de la convention de mise à disposition d'un agent du service remplacement avec Monsieur le Président du Cdg67 du 14 mars 2016 au 06 septembre 2016.

Cette dépense, sera imputée sur le compte 6218 dans le budget de la commune.

VI) POINT D'ETAPE : REFLEXION SUR BUDGET 2016

Monsieur le Maire reprend les travaux d'investissement depuis l'installation du Conseil Municipal et demande à l'ensemble des membres de compléter le tableau de 2016 pour réfléchir aux pistes pour la préparation du budget 2016.

Année 2014

| Travaux projetés/réalisés | Travaux Réalisés | Différés à n+1 |
|---|-------------------------|-----------------------|
| 1. Réfection de la cour de l'ancienne école | 100 % | |
| 2. Schwemm (panneau d'avertissement) | 100 % | |
| 3. Aire de jeux (remplacement toboggan) | 100 % | |
| 4. Défibrillateur (meilleure visibilité) | 100 % | |

Année 2015

| Travaux projetés/réalisés | Travaux Réalisés | Différés à n+1 |
|---|-------------------------|-----------------------|
| 1. Logement 2 ^{ème} étage Mairie (salle de bain et cuisine) | 100 % | |
| 2. Cimetière crépis de part et d'autre du portail | 100 % | |
| 3. Arbres de la commune (Taille et élagage) | 100 % | |
| 4. Sécurisation limitation de la vitesse dans le village | 100 % | |
| 5. Visibilité de la mairie | 100% | |
| 6. Eclairage Public (renouvellement progressif) | 25 % | X |
| 7. Restauration de l'Eglise et accès PMR | 100 % | |
| 8. Barrières de trottoir devant l'église | 0% | X |
| 9. Panneaux d'affichages de la mairie | 0 % | X |
| 10. Salle communale (extension et réaménagement) | 0 % | X |
| 11. Filet anti-pigeons (sous cornières mairie) | 0 % | X |
| 12. Panneaux de rue (renouvellement) | 5% | X |
| 13. Mise en valeur des fermes et autres bâtiments remarquables (noms anciens et historique) | 0 % | X |
| 14. Portail cours de la Mairie | 0 % | X |
| 15. Prolongation de la réfection rue des Rivières | 0% | |

PROJECTION TRAVAUX Année 2016

| Projection travaux | Par priorité | Montant estimé |
|---|---------------------|-----------------------|
| 1. PLU Intercommunal | Obligatoire | 12 000 € |
| 2. Mise en conformité ERP Mairie | 1 | 6 200 € |
| 3. Mise en conformité ERP Bibliothèque | 1 | 3 750 € |
| 4. Salle communale (extension et réaménagement) | 2 | 38 000 € |
| 5. Eclairage public (renouvellement progressif) | 3 | 15 000 € |
| 6. Eglise (espace devant entrée réaménagement paysagé) | 4 | 12 000 € |
| 7. Barrières de trottoir devant l'Eglise | 5 | 1 400 € |
| 8. Aire de jeux redynamisation (panier de basket) | 6 | 3 500 € |
| 9. D 718 prolongation du trottoir jusqu'à la piste latérale | | |
| 10. Marquage de ligne médiane sur Rte d'Osthoffen + zone 30 | | |
| 11. Mobilier archivage | | 750 € |
| 12. Panneaux d'affichages de la mairie | | 2 200 € |
| 13. Plan pluriannuel de plantation d'arbres sur domaine communal | | 1 500 € |
| 14. Tableau Eglise | | 1 500 € |
| 15. Aire de jeux redynamisation (abri bois sur fondations en dur) | | 2 500 € |

| | | |
|---|--|---------|
| 16. Alimentation électrique pour dito | | 1 500 € |
| 17. Panneaux de rue en plexi renouvellement | | 1 200 € |
| 18. Mise en valeur des fermes et autres bâtiments remarquables (noms anciens et historique) | | |
| 19. Portail cours de la Mairie | | |
| 20. Filet anti-pigeons (sous cornières mairie) | | 6 00 € |
| 21. Route d'Osthoffen cheminement latéral en contre-bas | | |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer en priorité, les 6 projections de travaux d'investissement 2016 répertoriés dans le tableau ci-dessus

VII) REVISION ATTRIBUTION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016

Monsieur le Maire propose de revoir le montant d'attribution des subventions versé aux associations, resté inchangé depuis l'installation du Conseil Municipal et demande l'avis à l'ensemble des membres, comme indiqué ci-dessous :

| ASSOCIATIONS | MONTANT SUBVENTIONS 2014 & 2015 | MONTANT SUBVENTIONS 2016 |
|----------------------------------|--|---|
| Dynamomes | 50 | 50 |
| Amicale SP Handschuheim | 300 | 300 |
| Conseil presbytéral Handschuheim | 300 | 300 |
| Chœur de l'Eglise Furdenheim | 150 | 150 |
| Croix Rouge | 30 | 30 |
| Ass Klen Paris | 1000 | 1000 |
| FSE Collège Wernert | 6€/enf / journée | 6€/enf / journée |
| Amicale SP Ittenheim | | 200 |
| Temps libre | | 150 |
| Ligue contre le Cancer | | 100 |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer les montants des subventions 2016, comme indiqués dans le tableau ci-dessus et d'ajouter trois nouvelles associations que sont : l'amicale des sapeurs-pompiers d'Ittenheim, l'association temps libre et la Ligue contre le cancer.

VIII) HONORAIRES ESTIMATION FINANCIERE DU PROJET EXTENSION ET REAMENAGEMENT DE LA SALLE COMMUNALE

Monsieur le Maire présente trois propositions d'honoraires pour l'estimation du projet d'extension et réaménagement de la salle communale :

| HONORAIRE ARCHITECTE | MONTANT |
|-----------------------------|----------------|
| NKS & associés | 14 000.00 € HT |
| FUNCKE | 15 500.00 € HT |
| ARCHETYPE | 17 400.00 € HT |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas retenir ces trois offres d'honoraires sous cette formule. D'autres alternatives sont à chercher.

IX) DIVERS

- Madame Pelletier ne revient pas à domicile pour le moment
 - Mise en service et installation photocopieur + PC secrétariat
 - Candidature remplacement congé maternité par le Cdg 67 (entretien semaine 4)
 - Entretiens professionnels du personnel fin février
 - Rencontre avec le trésorier pour la préparation du budget primitif 2016 prévu le 11 février à 9h00 à la mairie.
 - Vote du Budget 2016 mi-mars et présentation remplaçante
 - Le bulletin communal doit être achevé pour début avril
-
- Un dernier tour de table permet à Bernard WICK d'annoncer que l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Handschuheim compte faire un don de la totalité de la subvention 2016, à savoir 300,00 € pour la rénovation de l'Orgue de l'Eglise. René Bilger informe que le bilan financier 2015 de l'association Klèn Paris sera transmis au Conseil Municipal avec une proposition de don pour les travaux de peinture de l'Eglise.

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordé, après un dernier tour de table, M. le Maire lève la séance à 20h45, en remerciant les conseillers de leur participation active.